

Procès-verbal du Conseil d'école N°2 18/08/2025

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 12 mai 2025
- Equipe enseignante : présentation des nouveaux professeurs
- Evaluations nationales
- EVAR : Education à la vie affective et relationnelle
- Horaires du primaire
- Projets pédagogiques du premier semestre et projets à venir
- Questions diverses

Les présents :

- Inspecteur de l'Éducation nationale de la zone AmLaSud: Monsieur Didier Giraud-Claude-Lafontaine, excusé.
- Représentants des parents d'élèves : Pedro Oses
- Représentants des enseignants : Yens Ulrici, Sonia Rublic, Manon Samsoen, Guillaume Vichery, Roxana Casas-Cordero, Claudia Gatica, Ximena Lopez, Angelica Celpa, Herga Muñoz, Andrea Moral, Viviana Castillo, Mariela Miqueles, Mirella Caria,
- Psychologue : Sofia Bornscheuer
- Psychopédagogue : Beatriz Quiroga
- Proviseure: Pascale Carrillo
- Directeur du Gestion : Juan Carlos Plaza
- CPE : Dominique De Halleux, excusée
- Représentante APA: Jorge Cea
- Directrice du Primaire : Sonia Esteves

1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 12 mai 2025

Approuvé à l'unanimité

2 – Equipe enseignante : présentation des nouveaux professeurs

Sonia RUBLIC petite section de maternelle

Manon SAMSOËN CE1

Guillaume VICHERY CE2

Mme Esteves nous annonce le changement d'IEN, nous accueillons Monsieur Didier Giraud Claude Lafontaine.

Mme Esteves précise également que la transition entre professeurs partants et professeurs arrivants a été particulièrement bien suivie. Les nouveaux professeurs ont rapidement mis en place des réunions avec les parents d'élèves. Les résultats apparaissent comme positifs. A noter également l'arrivée de la nouvelle collègue Elise Vadot qui remplace Mme Alejandra Rodriguez.

3 – Evaluations nationales

Pour la première fois, les évaluations nationales se déroulent du CP au CM2 et offrent ainsi une vision du niveau des élèves pour chaque cour.

Au-delà de repères pour l'enseignant pour mieux comprendre les besoins de ses élèves, 3 objectifs sont au centre du large prisme d'évaluations :

- a) permettre d'affiner les besoins de formation des enseignants (IEN)
- b) cibler les axes du projet d'établissement (Madame la Proviseure)
- c) évaluer la performance du système éducatif (ministère de l'Éducation français)

Les passations se sont déroulées dès la rentrée (semaine du 17 mars). Les résultats ont fait l'objet de travaux en réunions pédagogiques.

Concernant les évaluations mi-CP, elles ont lieu du 18 au 29 août. Elles permettent de donner des indicateurs concernant les progrès des élèves et les réajustements éventuels à réaliser pour certains d'entre eux.

4 – EVAR

Auparavant il s'agissait d'EVRAS (éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle). Chaque niveau de classe a l'obligation de réaliser 3 séances par an avec différents objectifs :

- a) l'égalité garçon fille
- b) le refus des discriminations
- c) le principe du consentement
- d) les éventuels repérages d'inceste
- e) une culture commune fondée sur l'égalité et le respect

Chaque niveau de classe doit préparer des séances communes pour que chaque élève du même niveau reçoive les mêmes enseignements. Durant ces préparations, la psychologue de l'école pourra être présente et aider à leurs élaborations.

5 – Horaires du primaire

Depuis le second semestre 2024 a été mis en place un travail pour la conformité des horaires des professeurs pour la rentrée 2025.

Mais la mise en pratique est difficile depuis la rentrée 2025.

Plusieurs points ont été mis en avant :

- Aujourd'hui les réunions des professeurs en élémentaire ne sont pas réalisées dans leur globalité et les APC (Aide Pédagogique Complémentaire pour les élèves qui ont besoin d'un renfort supplémentaire) ne sont plus effectués par une partie de l'équipe enseignante. Cette situation est incompatible avec les obligations inhérentes de l'AEFE et donc celles liées à l'homologation du lycée.

- Depuis 8 ans, l'établissement n'avait pas reçu de visite d'homologation. Suite à la visite récente de l'AEFE et du rapport qui a fait suite, l'établissement n'obtient pas la poursuite de son homologation mais un sursis de deux ans pour se conformer aux directives françaises. Il y aura une seconde visite en 2027 pour vérifier que l'année 2026 aura été l'occasion de répondre favorablement à toutes les recommandations liées à l'homologation.

- Le problème principal réside dans le fait que les contrats des professeurs locaux sont tous différents et dépendent de la loi chilienne. L'inspection du travail interdit aux professeurs d'effectuer des heures en dehors du cadre de leur contrat si celles-ci ne sont pas expressément précisées en annexes.

- Les professeurs locaux disent souffrir de la situation car ils se sentent pris entre deux feux et voudraient pouvoir mener leur mission à bien dans le cadre imposé par l'AEFE mais sans contrevenir aux obligations du ministère du travail chilien.

- L'objectif est de trouver une solution impérativement entre la direction et la Corporation pour la rentrée 2026.

Mr Ulrici propose de regarder les contrats des collègues de Santiago par exemple pour voir ce qui fonctionne ailleurs et pas ici.

- difficulté liée aux horaires était également présente en maternelle. Pour avancer dans les négociations, Mme la Proviseure a remis en place l'heure libérée des professeures. La situation apparaît apaisée en maternelle. Elle s'était engagée à remettre l'heure de concertation à la rentrée 2026 aux professeurs locaux d'élémentaire pour faire un pas vers l'entente et l'harmonie professionnelle mais cela n'a pas été concluant.

- Mme Carrillo précise l'homologation garantit une éducation conforme aux programmes éducatifs français.

- Une collègue en contrat local explique que pour la rentrée 2026, l'inspection du travail chilienne va changer les emplois du temps en imposant par exemple que les professeurs soient exemptés de surveillance de récréations.

6 – Projets pédagogiques du premier semestre et projets à venir

a) La maternelle de la TPS à la GS, fête le 14 juillet et les fiestas patrias de septembre. La fête du 14 juillet a mis à l'honneur la gastronomie française et la découverte d'artistes français. Des chefs sont venus dévoiler leurs secrets culinaires aux petits. Les enfants ont cuisiné et ont rapporté un livret de recettes chez eux. Il y a eu également une intervention musicale en MS. Les GS ont travaillé sur un documentaire sur la Révolution française.

b) Pour l'élémentaire, la web radio fonctionne très bien. Le cycle 3 (CM2/6ème) a travaillé sur la Tour de France. Mais aussi des sujets fondamentaux comme la seconde guerre mondiale, des émissions similaires à l'Odyssée (France Inter).

Mr Ulrici note à quel point ce projet met l'accent sur le développement de la compétence de l'expression orale en français dans un contexte particulièrement motivant (des élèves de Terminale sont venus effectuer une interview de Mr Ulrici et ont trouvé le projet passionnant).

Mr Ulrici remercie l'établissement concernant l'achat du matériel nécessaire au bon fonctionnement de la web radio.

Voyage prévu pour les CM2 à Farellones en montagne avec comme principal objectif l'autonomie des élèves.

c) un projet commun aux petits et grands : le prix Curumin

Il s'agit d'un projet de lecture partagé avec les établissements français de Rio et Sao Paulo. Cette année, l'établissement a la chance de recevoir l'auteur Kid Toussaint qui sera présent les 3,4 et 5 novembre 2025.

d) Un projet de traduction mené avec l'université de Adolfo Ibañez est mis en oeuvre pour partager le plaisir de traduire avec les élèves du lycée.

e) Nouveauté : Les CM2 bénéficient de 8 séances de natation en piscine. Cela devrait progressivement s'élargir aux CP et 6^{ème}. Le but étant que les élèves obtiennent leur « savoir nager » en 6ème.

7 – Questions diverses

a) Combien de classes sont prévues à la rentrée prochaine ?

Tant que la deuxième session des portes ouvertes n'aura pas eu lieu (fin septembre), on ne peut répondre à cette question.

b) Y aura-t-il des cours à double niveau ?

Chaque enseignant est formé et possède les compétences pour mener à bien une classe à double niveau. Cette possibilité s'appréciera en fonction des effectifs de la rentrée prochaine. Actuellement une classe de GS/CP est en place et fonctionne très bien.

c) Quel est le critère pour que tel ou tel élève aille en classe double niveau ?

Il n'y en a qu'un : l'autonomie.

d) Où en est la disponibilité de la salle de motricité de maternelle ?

Actuellement construite mais indisponible. Il manque des validations de permis et la municipalité n'a pas encore donné de dates précises.

e) Peut-on accueillir les élèves dès 8h par temps hivernal en classe ?

Les horaires des professeurs ne permettent pas actuellement d'assurer un accueil à 8h dans les classes. Par ailleurs, il est précisé que les conditions climatiques de Vina ne nécessitent pas forcément la mise en place d'un système particulier et que souvent les élèves ne sont pas assez couverts.

f) Est-ce qu'il y a assez de places disponibles dans la salle du casino pour accueillir les élèves qui veulent déjeuner lorsqu'il fait froid ?

A priori, cela fonctionne et il existe des arrangements (jusqu'à maintenant s'il y avait trop d'élèves en haut, les CM2 descendaient dans la salle de cantine).

f) Est-ce que le voyage en CM2 va être reconduit et le nouveau projet est-il respectueux des programmes scolaires français ?

Les programmes scolaires sont respectés aussi bien à Chillàn qu'au Barnechea.

Début du Conseil d'école 18h05

Fin du Conseil d'école 20h07

Secrétaires : Mme Sonia Rublic et Mr Pedro Osses